



Association des Usagers du port de Plaisance de Concarneau

Compte- rendu de l'assemblée générale du samedi 1er février 2020

Ordre du jour:

- 1/ Ouverture par le Président
 - 2/ Bilan moral et d'activités 2019
 - 3/ Bilan financier
 - 4/ Intervention SNSM
 - 5/ Candidature CA, intervention de la mairie, intervention du syndicat mixte, questions-réponses
 - 6/ Buffet
-

Le bureau de cette AG est celui du Conseil d'administration.

L'assemblée générale a réuni un peu moins de 40 personnes dont 3 pouvoirs.

Étaient également présents : M. B. QUILLIVIC, adjoint aux affaires portuaires représentait la municipalité, Mme N. Ziegler et M. X. Rassneur représentaient le syndicat mixte pêche/plaisance.

1/ Bilan moral et d'activités 2019

Démarrage de l'AG à 16h30. Le Président J-P. Le Gallo, après le mot de bienvenue aux adhérents et remerciements des personnes invitées entame l'ordre du jour. Il présente les activités de l'année écoulée et décrites dans un diaporama, pour mémoire citons :

- les activités administratives :

Types de réunions	nombre
Conseils d'administration	6
Syndicat mixte	6
Bureau du port	3
Réunions diverses-événements nautiques	3
Clupipp	1

Conseils portuaires	2
---------------------	---

- Les rencontres conviviales :
trois dîners et le pot de l'amitié le 26 juillet au môle Pénéroff.
- Activités nautiques :
Tout Concarneau navigue, 4 ème édition, le 29 juin.
la sortie solidarité habituelle aux Glénan n'a pu avoir lieu.
Accueil des bateaux de la route de l'amitié le 29 juillet

Enfin il mentionne les évènements nautiques que l'AUPPC souhaite organiser pour 2020 : la sortie solidarité, et la participation à Tout Concarneau Navigue.

La reprise de journées formation/information à l'attention des adhérents a été évoquée, appel aux propositions des adhérents.

Puis J-P. Le Gallo présente quelques résultats d'une étude (mandatée par le conseil général :Finistère 360) intitulée « Cap plaisance 2035 » : la plaisance et son avenir. Perspectives assez sombres.

Vote sur le bilan moral et d'activité : adopté à l'unanimité

3/ Rapport financier:

C. Saulnier, trésorier de l'association, présente le rapport financier. Le détail des opérations financières apparaît dans les deux tableaux suivants :

	Dépenses
secrétariat	158
SNSM	350
Réception	349
UNAN	116
Assurances	300
TOTAL	1273

cotisations	1656,00
guidons	30,00
TOTAL	1686,00
Avoir globaux	3361,29
Compte épargne	1857,16
Compte courant	1504,13

Quitus : adopté à l'unanimité.

Le détail des recettes et dépenses sont consultables par tout adhérent à sa demande.

4/ Interventions SNSM

Les représentants de la SNSM de Trévignon-Concarneau n'ont pu intervenir durant l'AG ; un chèque de 350 € au titre de donation annuelle de l'AUPPC a été remis à M.M. Jollivet, le Président de la station, lors du pot de l'amitié qui a suivi.

5/ Candidature au CA, intervention de la mairie, intervention du syndicat mixte, questions-réponses

Aucune nouvelle candidature d'adhérents n'a été présentée. Le bureau actuel sera reconduit.

Intervention des représentants de la mairie et du syndicat pêche /plaisance.

Un questionnaire ayant été soumis avant la tenue de l'AG au représentant de la mairie, ce dernier, après avoir remercié l'association pour son implication dans l'organisation des événements nautiques commente l'actualité du port de plaisance et répond aux questions des adhérents.

La liste d'attente et les mouillages :

519 plaisanciers sont inscrits, en recul par rapport à 2018 (818), l'inscription ne se fait plus auprès de la capitainerie du port mais en ligne via internet.

Dans le cadre de la démarche de mouillages écologiques une soixantaine de mouillages pourrait être récupérée sur trois ans dans l'anse de Kersos (nombreuses épaves à détruire), ce qui permettrait d'accueillir des bateaux en escale l'été.

Il y a 300 postes sur Kersos, 20 bouées gérées par le port de plaisance et 25 postes dans l'avant port.

Le stationnement pour les plaisanciers automobilistes

Réserver des places de stationnement pour les plaisanciers c'est difficile, il y a des contraintes. Pas envisageable pour l'instant : problème plus global qui ne concerne pas seulement les plaisanciers et qui est lié à la situation géographique, un port dans la ville ! Par contre, la borne située à l'entrée du môle va être changée et une location de badge est prévue avec un accès au môle de 30 minutes au lieu de 20 actuellement sur les neuf places réservées sur la voie publique. Concernant ces places un adhérent demande à ce que le marquage au sol soit refait (déjà demandé l'an dernier!), ce stationnement pour les plaisanciers est souvent occupé l'été par les touristes.

Les investissements en cours et futurs

Rénovation du bloc sanitaire, la facture est plus importante que prévue due à des travaux de désamiantage, l'étanchéité de la capitainerie refaite. L'accès aux sanitaires sera étendue aux titulaires du passeport escale.

Remplacement de la borne de stationnement

Travaux chaînes pontons lourds : 5000€ et 15 000 € remplacement de chaînes.

L'achat d'un logiciel métier pour gérer les contrats des plaisanciers en liaison avec le syndicat mixte est prévu.

Intervention de X. Rassmeur et N. Ziegler sur les investissements arrière port

La SEM intervient dans l'arrière port : nettoyage des cales, mise en place d'un ponton lourd pour la société de F. Gabard, 40 mlx40 ml , quai est face à la capitainerie, des travaux lourds sont à prévoir dans le futur (dés 2021-2023) au fur et à mesure de l'implantation du syndicat mixte au niveau plaisance (avec pour objectif se substituer à la CCI actuellement gestionnaire d'une grande partie de l'espace de l'arrière port).

Evolution de la concession du port de plaisance : B. Quillivic et N. Ziegler

La concession court actuellement jusqu'en 2026. La municipalité actuelle, pense que le transfert au syndicat mixte pourrait se faire au 1^{er} janvier 2022 (B. Quillivic) mais le souhait du syndicat mixte est de la récupérer dès 2021 (N. Ziegler).

La station carburant (B. Quillivic)

Des travaux de rénovation ont démarré en novembre 2019 et suite au constat que la partie sous marine du môle doit être consolidée, que les cuves sont endommagées (corrosion sur la double peau), ils ont été arrêtés en fin d'année vu le montant impressionnant du coût de remise en état (400 à 500 k€), la station carburant est donc fermée. Pour la saison 2020 les plaisanciers en quête de carburant seront dirigés sur Port la forêt. Il n'y a pas pour l'instant de solution pour remédier à cette situation, des discussions sont en cours avec la SEM pour construire une nouvelle station dans l'arrière port, ça prendra plus d'une année.

Questions - réponses

Le stationnement réservé aux plaisanciers : une demande de rénovation de la peinture, c'est du ressort de la ville et non du port de plaisance. Augmenter la durée de stationnement des voitures sur le môle, mesure d'autant plus nécessaire qu'il n'y a plus de station carburant.

Gestion des services du ponton de la porte aux vins : demandes des usagers pour l'installation d'un point d'eau additionnel, l'installation de rack à bicyclette sur le quai avant la passerelle.

Fin de l'assemblée à 18h15 un buffet est ensuite mis à la disposition des adhérents. Le don à la SNSM Trévignon -Concarneau sous forme d'un chèque de 350€ est remis à son Président, M. M. Jollivet.

JP Monfort
secrétaire AUPPC

Soutenez la SNSM en adhérant personnellement et en faisant un don !!
Pour que l'eau salée n'ait plus jamais le goût des larmes

SNSM Trévignon-Concarneau : <https://station-trevignon.snsm.org/>

SNSM Beg-Meil : <https://station-begmeil.snsm.org/>